

1
(N° 95.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 JANVIER 1843.

BUDGET DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (¹).

CHAPITRE III. — SECTION 1^{re}. — *Chemin de fer.*

Amendement de M. COOLS à l'art. 2 proposé par la section centrale.

Je propose de retrancher de la somme de fr. 1,443,000 formant l'art. 2, celle de fr. 300,000 demandée pour le renouvellement des rails sur la ligne de Malines à Gand, sauf à M. le Ministre à en faire, s'il y a lieu, l'objet d'une demande de crédit spécial.

(¹) Budgets généraux, n° 2.

Nouveaux développements du budget du Département des Travaux publics, annexe au n° 2.

Rapport et annexes, n° 72.

Amendement, n° 92.
